

Discrimination raciale : quelles stratégies mettre en œuvre?

Jeudi, 11 octobre et lundi, 5 novembre 2007 (9 à 17 heures)

Anne Catherine Salberg (médiatrice, conflits.ch) et Lirim Begzati (juriste, chargé de lutte contre le racisme, Neuchâtel)

Ce cours s'adresse aux collaborateurs et collaboratrices des centres de consultation sociale et ONG, juristes et avocat-e-s, membres du service public, employé-e-s de l'administration. Les participant-e-s acquièrent une méthode et des outils pour traiter de manière concrète des cas de discrimination raciale.

- Racisme et discrimination raciale : sens juridique
- Présentation du contexte législatif et réglementaire
- Information concernant les démarches juridiques à suivre en cas d'actes à caractère raciste.
- Justice restauratrice et médiation
- Typologies de la violence raciste
- Réponses restauratrices à la violence raciste

Date limite: 20 septembre 2007

Organisation

Le cours est organisé dans le cadre du projet « Réseau de consultations pour victimes de racisme » de Humanrights.ch / MERS, avec le soutien de la CFR. Vous trouvez plus d'information sur www.humanrights.ch.

Frais

La participation aux frais du cours se monte à SFr. 200.-. Un rabais de 30% est accordé aux bénévoles.

Préparation individuelle

Il est recommandé de jeter un coup d'œil sur le manuel sur la discrimination raciale (www.humanrights.ch).

Inscription


Wiebke.doering@humanrights.ch, Tel. 031 301 92 75



Discrimination raciale: Quelles stratégies mettre en œuvre?

**11 octobre et 5 novembre 2007
à Lausanne**

Soutenu par le crédit d'intégration de la Confédération (ODM) et le Service de lutte contre le racisme.

 Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Service de lutte contre le racisme SLR